

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



LA RÉOUVERTURE D'AUTEUIL  
LE SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LE PRIX DE BELLEVUE

## CHRONIQUE

C'EST avec timidité que le steeple-chasing reprend pied en cette saison, il se méfie de l'inconstance des éléments. Et, ma foi, il y a bien des années que nous n'avons eu une reprise aussi favorisée par le temps ; une menace ou deux pour nous faire apprécier davantage les risettes inespérées du soleil, à part cela on aurait pu courir tous les jours et dans les meilleures conditions. En attendant, nous n'en sommes qu'à la seconde réunion d'obstacles, mais, à partir de la semaine prochaine, un simple coup d'œil sur le calendrier nous prévient que les sauteriers vont se presser pendant la quinzaine qui nous sépare encore de la reprise du sport légitime.

Et les concurrents ne manqueront point si l'on juge du passé par le présent ; les propriétaires ont hâte de faire donner leur cavalerie, qui vient de jouir d'un bref repos depuis la clôture de Nice.

Le premier dimanche d'Auteuil a été favorisé sous ce rapport, les six numéros du programme étaient largement alimentés. Il faut cela sur la vaste piste de la Butte Mortemart et les champs clairsemés ne font point recette. A dire vrai, le spectacle était presque autant dans la salle que sur la scène, je veux dire : au pesage que sur la piste. Les jupes-culottes faisaient une concurrence déloyale et dangereuse aux casaques. On a maintes fois constaté que les courses étaient avec le théâtre le dernier endroit où l'on s'habillait ; les couturiers n'ont pas été les derniers à s'en apercevoir. Il ne leur suffit plus maintenant de dénombrer celles de leurs robes promenées par les élégantes, il ne leur suffit plus de guetter, le kodack ou le crayon à la main, les créations de leurs concurrents ; depuis un an, ils ont rêvé de transformer les pesages de nos grands hippodromes en autant de théâtres de plein air pour faire évoluer leurs mannequins. Discrètement ou à peu près, on a commencé à Longchamp, il y a un an. Cette fois, nos maîtres de la couture n'auront pas attendu la réouverture du Bois de Boulogne, et la collaboration du printemps qui nous porte à l'indulgence, ils nous ont saisis dès la première manifestation sportive. Auteuil a donc vu éclore la fameuse jupe-culotte ; mais, comme ce vêtement nouveau, s'il avait été taillé dans un drap discret, n'aurait pas suffi à faire retourner plus d'une fois les gens blasés, on a imaginé d'habiller les mannequins de couleurs plus que voyantes, hurlantes, qui forçaient le regard. Auteuil s'est transformé en corso carnavalesque.

Quelle opinion les étrangers vont-ils avoir de notre goût et quelle sera bientôt la physionomie de ces enceintes privilégiées, dernier refuge des élégances bannies de partout ailleurs ?

Espérons que la concurrence, en amenant nos couturiers à dépasser la mesure dans cette lutte effrénée pour la réclame, suscitera une réaction. Je n'appelle pas par là le retour à un état de choses ancien et impossible aujourd'hui : on se souvient du temps où les femmes seules n'avaient pas accès dans le pesage du Bois de Boulogne, et où les demi-mondaines de l'époque qu'étaient un bras comme on quête d'habitude leurs sourires, pour pouvoir pénétrer dans le Paradis Défendu. Non point. Mais nous sommes convaincus que le public par son attitude se chargera bientôt d'une police nécessaire. A mesure que les ajustements exhibés par des industriels ingénieux se font plus charivaresques, le personnel chargé de le faire valoir se recrute dans une catégorie de moins en moins relevée. Eh ! ma foi, le scrupule que l'on éprouve à tourner en ridicule une personne gracieuse et de bonne tenue, personne ne l'éprouvera bientôt plus. Ce jour-là, nous serons débarrassés de ces cortèges de femmes-affiches affligeants.

Mais nous voilà bien loin des courses. A dire vrai, elles ne comportent que des commentaires succincts ; que Saint Potin ait battu Henri IV ; dont il recevait seize livres, ce n'est pas pour étonner. Que Stokes, jadis vainqueur de Blagueur, se soit promené dans un handicap sous un poids léger, cela non plus n'appelle une mention spéciale. On peut seulement remarquer que la victoire du hongre américain a été remportée sur un champ composé exclusivement de chevaux hongres à son exemple. Voilà qui peut à volonté, suivant le point de vue auquel on se place, fournir un argument aussi péremptoire aux partisans et aux adversaires de la réforme soutenue par M. Jean Joubert. Les uns ne manqueront pas de faire valoir combien un pareil exemple illustre leur thèse ; n'est-il pas démonstratif à la fois et douloureux de constater qu'une épreuve d'Auteuil — Société-mère — peut grouper exclusivement des animaux inaptes à la reproduction. Que de serviteurs perdus pour le croisement ! Les autres, en

revanche, triompheront : tous ces animaux plus ou moins raccommo-dés, s'ils étaient entiers, ne pourraient plus courir. On sait qu'il est très difficile de remettre un étalon sur jambes. Avec quoi alimenterait-on le steeple-chasing dans ce cas ?

N'entrons pas ici dans le développement de l'une et l'autre thèse ; il y a des deux côtés de forts arguments à faire valoir. Il nous semble cependant que le moyen terme proposé par nous naguère n'a rien perdu de sa valeur. Il faut non seulement limiter le champ d'action des hongres, mais surtout compenser par une surcharge sensible dans les courses où ils se rencontrent avec les entiers l'infériorité de ceux-ci.

Le Prix Kerym, le gros morceau du programme n'admettait d'ailleurs que les poulains et les pouliches à l'exclusion des hongres ; une généralisation de cette mesure rendra les castrations moins fréquentes. Dans cette épreuve nous avons eu la confirmation du mérite d'une débutante pleine d'avenir ; débutante n'est pas le terme exact puisque Lollipop a fait ses premières armes il y a un mois, à Nice. Elle a gagné brillamment par son abatage dévidant les 3.800 mètres du parcours au même galop allongé et cadencé qui ne semble pas fournir de train et qui cependant a suffi à mettre le lot en déroute. C'est un magnifique modèle de hunter que cette fille de Ravensbury. Très grande, très charpentée, un peu commune, avec une tête lourde comme la plupart des animaux dont l'ossature est développée, elle est en outre remarquable par l'inclinaison de son épaule et la place que son garrot occupe dans le milieu du dos. A sa rentrée au paddock, tous les amateurs s'extasiaient devant ce cadre spacieux et ses inclinaisons de rayons. Vraiment c'est un hunter, et en tout cas un moule à hunters admirable. Et malgré cela Lollipop ferait très probablement un mauvais cheval de chasse, si l'on en juge du moins par son galop trop étendu et trop puissant pour ne pas manquer de souplesse. Ce n'est qu'une impression évidemment et, sans doute, sur un parcours qui le réclamerait, la pouliche de M. Liénart serait-elle capable de s'équilibrer autrement. Mais pour l'instant, placée comme elle l'est, elle ne procure aucunement l'impression d'être maîtresse de sa masse, impression qu'on aime à ressentir lorsqu'on envisage un animal avec le secret désir d'en faire une monture pour chasser à travers pays. Ce dos trop rigide, admirable transmetteur d'impulsion, cette arrière main trop puissante émetteur d'une impulsion trop forte, cette épaule si couchée mais dont le compas pour s'écarter facilement n'en paraît pas moins inapte à s'ouvrir à volonté peu ou beaucoup, cet admirable ensemble de machine à franchir les obstacles artificiels d'un champ de courses, ce n'est point là l'idéal du cheval de service. On serait mal venu à s'en plaindre. Aussi bien sur les hippodromes de plat qu'en obstacles, ce ne sont point des chevaux de service qu'il faut chercher, ce n'est pas avec l'œil de l'homme de cheval pratique, qu'il faut juger les protagonistes. Ne l'oublions pas et ne tombons pas dans le travers où certains apôtres arrivent à verser.

\*\*\*

Nous avons dit l'autre semaine que la Société du Demi-Sang venait d'accorder à la Société du Cheval de Guerre une subvention de 5.000 francs. C'est un premier gage d'une entente que nous appelons de tous nos vœux.

Trop longtemps les deux organismes ou plutôt les tendances que chacun représente ont vécu en état d'antagonisme. Et cependant l'un et l'autre se complètent. Ne lit-on pas, par exemple, à la première page du dernier *Bulletin du Cheval de Guerre*, ce sage conseil aux éleveurs : « N'oubliez pas que pour réussir avec l'étalon de pur sang, il faut lui donner de *belles et fortes poulinières* ». Eh bien, ces belles et fortes poulinières, puissantes et pourvues de qualité, l'éleveur ne peut les produire qu'en employant l'étalon de demi-sang, étoffé, à grandes lignes, descendant de nos meilleures familles trotteuses.

Là comme ailleurs le problème se résume en cette formule que nous n'avons cessé de proclamer dans ce journal : la recherche du modèle chez le cheval de qualité.

La subvention dont il s'agit sera affectée à un Cross Country que l'on disputera à Saumur au lendemain du Horse Show annuel. Y seront admis les animaux issus d'un auteur de pur sang, mâle ou femelle. Excellent programme. Nous attendons avec impatience les conditions de l'épreuve, en souhaitant que ses rédacteurs aient trouvé le moyen d'équilibrer les chances des vrais demi-sang du type du Nord avec celles de certains demi-sang du Midi qui ne sont en réalité, l'examen de leur pedigree ne laisse aucun doute à cet égard, que des pur sang sans papiers. Ce ne sera pas facile.

J. R.



LA RÉOUVERTURE A AUTEUIL

1. LE SAUT D'UNE HAIE DANS LE PRIX BOUGIE — 2. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DU HUIT DANS LE PRIX DE COLOMBELLES  
 3. L'ARRIVÉE DU PRIX DE BILLANCOURT, SAINT POTIN BAT HENRI IV ET TRUDON  
 4. LES JUPES-CULOTTES AU PESAGE — 5. LE SAUT DE LA HAIE DU MUR DANS LE PRIX KÉRYM — 6. LOLLIPOP ET THÉSÉE FRANCHISSANT  
 LA DERNIÈRE HAIE DANS LE PRIX KÉRYM



LES HERBAGES DU HARAS DE REUX

## L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le Haras de Reux (suite), par Pont-l'Évêque (Calvados)

appartenant à M. Maurice Ephrussi

**L**A mère de Brocatelle, Vérone, est petite-fille de la célèbre Vermeille, à qui le turf français doit Vermout, Vertugadin, Verdure et Verte Allure. Avec de semblables états de service et une origine aussi confirmée, Brocatelle aurait dû mieux réussir au stud. Son échec relatif doit évidemment être

imputé à la sévérité de ses campagnes. Elle a un poulain de 2 ans, par Codoman, nommé Brochet, à l'entraînement.

THE COPPER QUEEN, alezane, née en Angleterre, en 1892, par Melton et Queen Of Scots, a été importée en 1908.

Elle ne peut donc encore avoir donné grand'chose de ce côté du détroit, où son premier produit, Coffee Queen, par Codoman, a figuré cet été.

En Angleterre, elle est la mère de Water Jacket et de Cordon Bleu, qui ont gagné quelques courses. Sa mère, par Blair Athol et Roman Princess, est petite-fille de Victoria Alexandra, propre sœur de George Frederick, Albert Victor, Louise Victoria.

CONSOLE, alezane, née en 1895, en Angleterre, par Ben d'Or et Grace Conroy (Esterling), est une vieille connaissance ; nous l'avons rencontrée chez le duc de Grammont, au haras de Mortefontaine, où elle a produit Crédence et Conny.

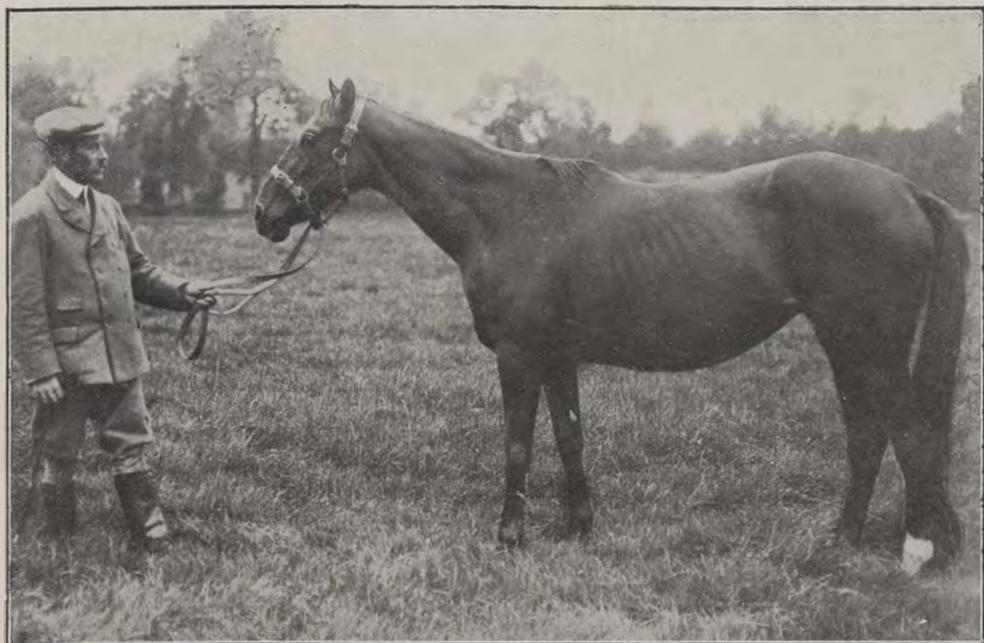
C'est à la dispersion de ce stud que M. Ephrussi l'a achetée en 1909.

AMBROSIA, baie, née en 1896, chez son propriétaire actuel, est d'une origine éminemment fashionable, son père étant l'illustre Galopin et sa mère la célèbre Alicante (Hermit).

Sans avoir répondu sur le turf aux espérances que cette haute naissance devait faire concevoir, elle a montré une certaine qualité, gagnant à Paris le Prix de Madrid, mais elle a échoué presque complètement au stud, où on



VIEILLE BOUVERIE TRANSFORMÉE EN ÉCURIE POUR LES POULINIÈRES

CHAMP D'OR, P<sup>e</sup> AL., NÉE EN 1902 PAR WAR DANCE ET EIGHTEEN CARAT

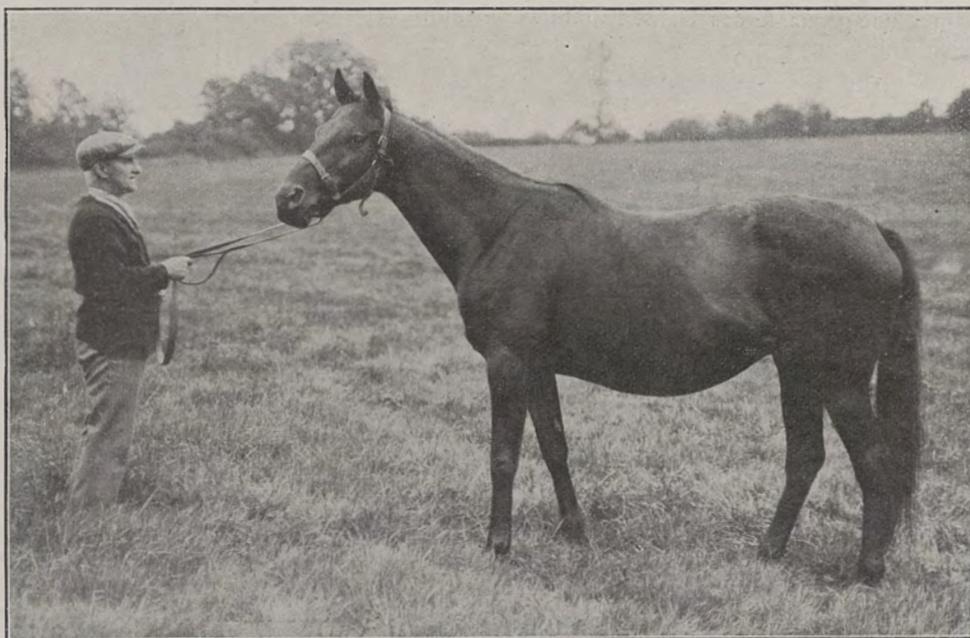
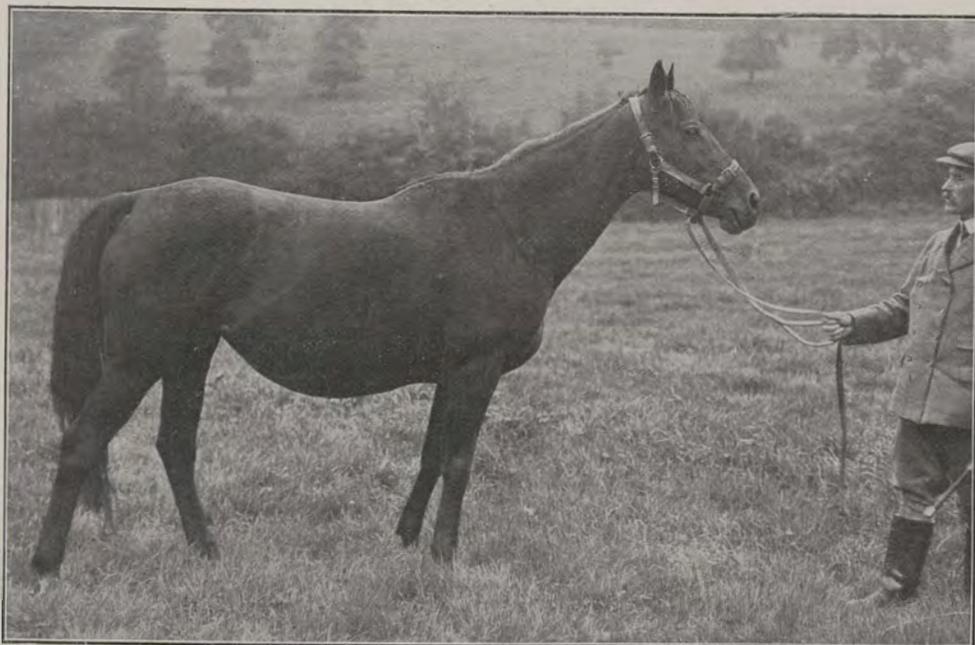
ne voit à citer à son actif que la modeste Amphore.

Nous avons parlé plus haut de MAGDALA, la mère de Monitor et de Mordant.

SAINT MATILDA, baie, est née la même année, en 1896, par Saint Simon et Matilda. Avant son importation elle a donné, en Angleterre, Limber Guinner et Glena, gagnants de nombreuses courses; en France elle n'a eu qu'un produit qui ait couru, Miss Matilda, gagnante en plat. Sa mère, Matilda, par Beauclerc et Simony, a produit trois chevaux d'excellent ordre, Nunthorpe, Queen's Birthday, bon étalon et Uncle Mac.

CÉLIANE, baie, née en 1897, en Angleterre, est d'origine fashionable. Elle est par Orme et la Cloche par Hermit. Sa mère fut une poulinière particulièrement féconde, elle a produit la Belle, Vespers (mère de Vespéry), Bon Cœur, Dolorès, Eccola. Céliane a donné en France, Célius, vainqueur en plat et en obstacles.

CLISIADE, baie, née en 1897, par Bruce ou Krakatoa et Clio, a porté avec honneur les couleurs de M. Delamarre, chez qui elle est née, puis celles de son propriétaire actuel, gagnant près de

SAINT LUCRE, P<sup>e</sup> B., NÉE EN 1901 PAR SAINT-SERF ET FAIRY GOLDDESMA, P<sup>e</sup> B. B., NÉE EN 1902 PAR DESMOND ET GOLD ANCHOR

30.000 francs en plat. Sa mère, Clio, jument de courses remarquable a bien produit au stud, notamment Clique, Musette, Clidonie, Cliantelle; elle est par Dollar et Clotho à qui l'on doit Cléodore, Clodia, Cloture et Clélie. C'est une des souches les plus réputées de l'élevage de Bois Roussel. Clisiade a déjà produit un bon galopeur en Clichy qu'elle a eu avec War Dance.

KILLARNEY, née en 1897, par Chalet et Contrebande (Fra Diavolo et Bellah par Dollar) fut, on s'en souvient, un des steeple-chasers les plus remarquables que nous ayons connus, elle n'a pas gagné moins de 387.000 francs en obstacles, sa longue carrière si chargée ne semblait pas la prédestiner au stud, bien que sa mère, après avoir beaucoup couru elle aussi, ait produit chez le comte Le Marois His First, Irun II, Prangins, Rolle, Schaffhouse, tous vainqueurs. Killarney, qui a hérité de sa mère une endurance rare, paraît ne pas se ressentir de ses campagnes puisque son premier produit Kama, une pouliche qu'elle a eu avec Fourire est une gagnante.

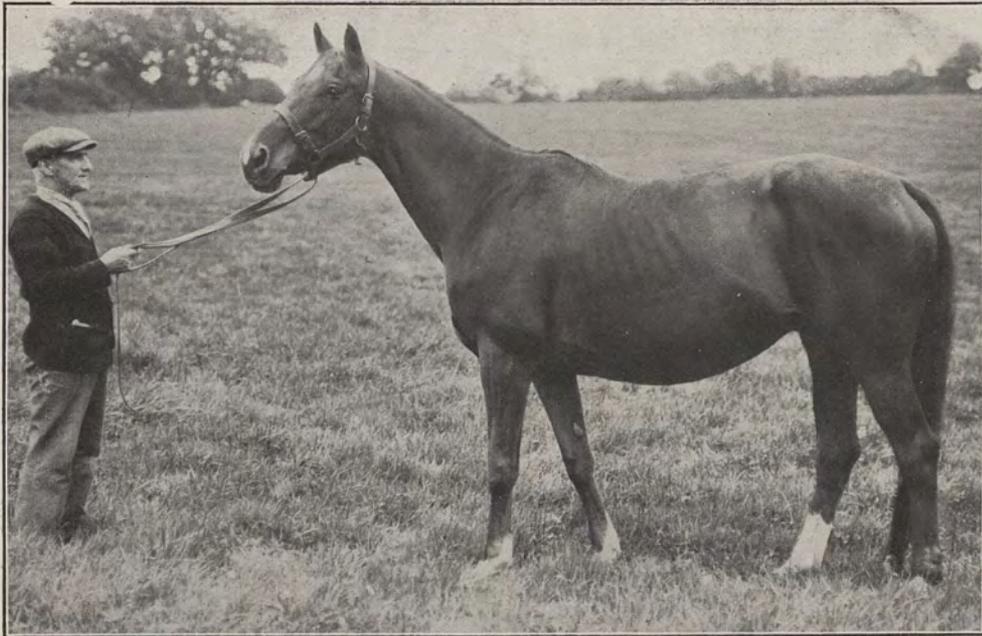
LIMONADE, alezane, née en 1897, par Lutin et Vesta II (Victor-Emmanuel), sans avoir autant

couru que la précédente, n'a pas été épargnée elle non plus sur le turf où elle a gagné en plat environ 130.000 francs. Sa mère Vesta II a donné Ambleteuse et est fille de Féroza par Hermit, excellente poulinière, puisqu'on lui doit Vera II, la mère de Verdi, Nora, Frocourt, Fée Printemps, Fée Urgèle, etc... M. Ephrussi n'a pas à regretter l'acquisition de Limonade dont un des premiers poulains, Lémon Squash, par Codoman, a fait preuve de qualité.

SAINT CÉLESTRA, baie, par Saint Angelo et Astrology (Hermit), a été achetée en 1900, à la dispersion du haras de Mortefontaine. Nous avons eu l'occasion de parler de cette jolie poulinière lors de notre visite à cet établissement. On sait qu'elle est la mère de Saint Astra, gagnante du Prix de Diane.

ARTA, baie, née en 1898, par Martagon et Santa-Maura (Saint Simon), est comme la précédente née en Angleterre.

C'est une des poulinières les mieux nées du haras. Sa mère Santa Maura, par Saint Simon et Palmflower, est sœur de Saint Florian, bon étalon anglais, de la poulinière Maize qui a donné Mazagan et Veronèse l'étalon du Pin, elle est sœur encore de Sephonia, la mère de Symington, et de

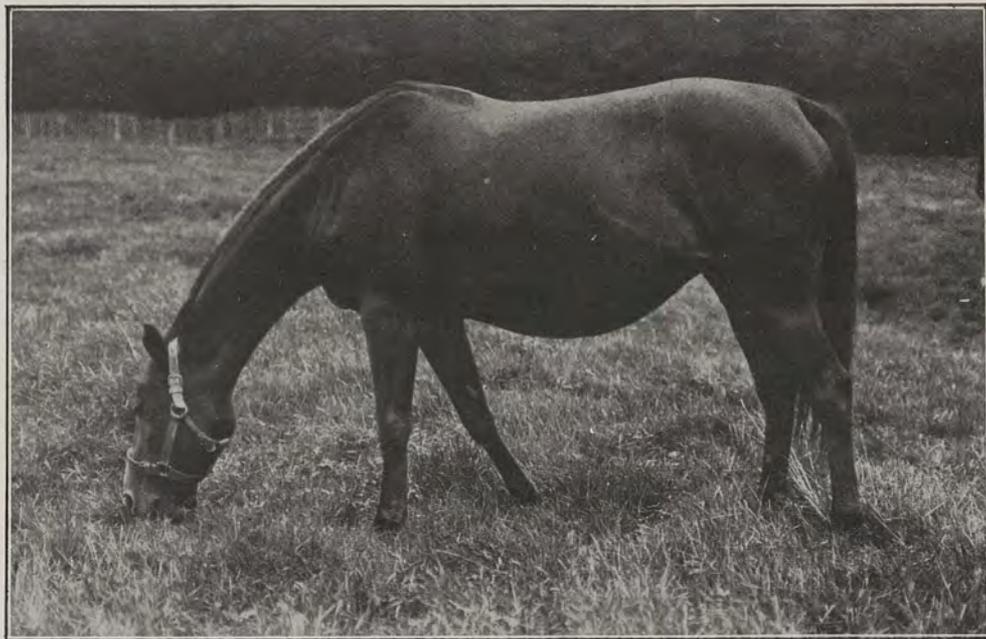
MILLIE MORE, P<sup>e</sup> AL., NÉE EN 1903, PAR MCRION ET MILL GIRL

Musa, une gagnante des Oaks. Palmflower est, on s'en souvient, propre sœur de Jenny Howlet, gagnante des Oaks et mère de Chittabob.

Il apparaît donc que, dans cette famille, la qualité des femelles comme poulinière est bien établie. Arta a été importée pleine de Gallinule en 1909, mais ce premier produit né en France, nommé Ardoise, n'a pas réalisé les espérances que pouvaient faire concevoir sa naissance.

HEART OF GOLD, alezane, née en Angleterre, également en 1898, est une fille de Royal Hampton et de Countess Lilian (Isonomy). Sa grand'mère Lady Lumley est sœur utérine de Hawthorndale qui a produit Hauteur, gagnante des Mille Guinées, Florentine et Filomena, la mère de Quo Vadis et de Fer. Elle descend en ligne directe de la célèbre Alice Hawthorn une des gloires du stud book. Heart of Gold est la mère de Hérault.

SEA CHANGE, alezane, par Ben d'Or et Sea Shell (Hermit et Strayshot) est né en 1898, au Gazon, chez son propriétaire actuel. Sa mère de très haute naissance puisqu'elle est propre sœur de Shotover, gagnante du Derby et des Deux Mille Guinées, de Pénitent, la mère de Ravensbury,

THÉRÈSE, P<sup>e</sup> AL., NÉE EN 1903 PAR RUEIL ET HYÈNEMAÏA, P<sup>e</sup> AL., NÉE EN 1906 PAR WAR DANCE ET MAGDALA, PROPRE SŒUR DE MORDANT

d'Ambleside, grand'mère de Quérido, et qui remonte à la célèbre Mendicant, sans avoir échoué complètement au haras n'avait donné que des vainqueurs d'ordre modeste : Loup de Mer, Sea Mew, Sea Horse et Sea Queen.

Sea Change a mieux réussi, puisqu'elle peut réclamer malgré son âge relativement jeune : Syphon gagnant de plus de 60.000 francs en plat, Sea King et Sifflet qui a enlevé l'année dernière la Poule d'Essai des Poulains.

MADemoiselle DE SAINT CÔME, baie, née en 1900, appartient à la catégorie des juments ayant beaucoup couru, ce que le propriétaire de Reux ne semble pas redouter. Elle est par Fitz Hampton et Process par Springfield.

VODKA, baie, née en 1900, au Gazon, est par War Dance et Alicante (Hermit). Sa carrière sur le turf n'a pas été aussi brillante que le faisait espérer sa naissance ; elle a cependant gagné en plat, mais elle est loin d'avoir suivi les traces de sa mère, gagnante du Prix Royal Oak et du Cambridgeshire parmi une foule de performances retentissantes. Vodka est la mère de Wincarnis, gagnant en obstacles.

Les autres juments sont toutes jeunes et n'ont pas eu le temps de se faire apprécier au stud. Ce sont :

SAINT LUCRE, baie, née en 1901, en Angleterre, par Saint Serf et Fairy Gold (Ben d'Or et Dame Mashaim par Galliard). Avant d'être importée, elle a laissé dans son pays d'origine Golden Legend, un vainqueur en plat. Elle est la sœur utérine de Golden Measure qui n'a pas gagné moins de 120.000 francs en plat.

CHAMP D'OR, alezane, née en 1902, au Gazon, a gagné 105.000 fr. en plat pour son propriétaire actuel, elle est par War Dance et Eighteen Carat (Saraband et Assay par Sterling). Sa mère est issue de Assay dont la fille, Siffleuse, a gagné les Mille Guinées.

DESMA, baie brune, née en Angleterre en 1902, par Desmond et Gold Anchor (Plebeian et Chelsea China par Sterling), a gagné environ 16.000 francs en plat dans son pays d'origine.

MILLIE MORE, alezane, née en 1903, en Angleterre, par Morion et Mill Girl (Gallinule), a elle aussi gagné en plat. C'est une fort belle jument de haute stature et d'un gabarit imposant,

retournant tout à fait au type Gallinule.

CASSANDRE, alezane, née en 1903, à Barbeville, par Arbacès et Citronelle (Mars et Bijou), a gagné le Prix de la Salamandre et environ 27.000 francs en plat. C'est la sœur de Callistrate, Courlis, Callimaque, Cymbalier, Crésus et Gloriole.

THÉRÈSE, alezane, née en 1903, par Rueil et Hyène (Zut), provient de l'élevage de M. Champion. C'est une superbe jument qui fut une bonne jument de course.

GLENFRUIN, baie, née en 1904, en Angleterre, par Bushey Park et Fui-nary (Springfield), remonte à la souche de Morganette, qui a produit Galtee More, Ard Patrick et Blairfinde.

QUEENIE, baie, née en 1904, chez la baronne de Forest, à Chamant, sort à peine de l'entraînement. On se souvient de sa qualité. Elle est par War Dance et l'excellente Quilda (Gamin et Quickthought).

Comme on le voit, toutes les juments composant ce stud recruté de la façon la plus éclectique, se recommandent soit de performances dignes d'attention, soit de hautes origines.

D'ailleurs, comme nous l'avons fait observer, le stud de M. Maurice Ephrussi a donné des résultats constants et brillants depuis une longue période d'années, et cela dans des conditions moins favorables qu'actuellement.

Jamais, en effet, il n'a été installé au cœur d'un pays aussi propice à l'élevage, et les herbages qu'il a occupés jusqu'ici ne peuvent être comparés aux fonds tout neufs de Reux.

Il est donc à prévoir que le haras de M. Maurice Ephrussi, composé de juments en pleine force de production servies par des étalons tout jeunes et pleins de qualité, va briller dans l'avenir d'un éclat plus viv encore que dans son passé cependant glorieux.

Ne terminons pas sans rendre la justice qui lui est due à Pinney, le stud-groom de l'établissement, qui maintient son effectif dans un état parfait et amène à Deauville des lots remarquables pour leur belle venue, leur santé et leur condition solide. Pinney a, d'ailleurs, puisé ses connaissances à la bonne source : c'est au Childwick Stud, chez Sir J. Blundell Maple, où il a eu jusqu'à 300 chevaux sous sa surveillance, qu'il s'est initié à l'art d'élever le pur sang. M. Ephrussi, en retenant ses services dont il n'a qu'à se louer, a parachevé la réunion des éléments qui doivent lui assurer le succès.

J. R.

LECTURES ÉTRANGÈRES

*L'élevage du cheval pour la remonte de l'armée en Angleterre et le crédit que le gouvernement britannique propose de lui affecter*

QUELS sont, d'après vous, les moyens à employer pour encourager l'élevage du cheval pour la remonte de l'armée ? Voilà la question que se posent les hommes qui s'intéressent à la production de ce genre d'animaux de l'autre côté du détroit.

Dès que les membres de la Commission d'encouragement ont déclaré adopter les propositions du Ministère de l'Agriculture, les organes spéciaux anglais ont sollicité les opinions de plusieurs personnalités éminentes, sur les mesures qu'elles croient les plus efficaces pour assurer le résultat qu'ont en vue les auteurs du projet.



M. PINNEY, LE STUD-GROOM DU HARAS DE REUX

Le Ministère de l'Agriculture demande une allocation de 1.250.000 francs par an qui serait répartie en 7 chapitres comme suit :

1° Primes aux étalons de 3.750 francs au maximum, par étalon et demi-primes de 1.875 francs au maximum pour étalon poney . . . . .	325.000 fr.
2° Achats de poulinières pour placer dans des localités choisies . .	250.000 fr.
3° Primes de conservation à des juments choisies pour être saillies par des étalons primés . . . . .	75.000 fr.
4° Achats pour revente à prix réduits d'étalons . . . . .	125.000 fr.
5° Inscription d'étalons de toutes races . .	125.000 fr.
6° Dépenses d'Administration . . . . .	225.000 fr.
7° Encouragements pour des études scienti-	

tiques utiles à l'élevage . . . . . 125.000 fr.  
Il a été formulé quelques autres propositions dont l'adoption entraînerait la suppression de la Commission royale de l'élevage des chevaux.

Remarques : A. — Que pour administrer cette allocation de 1.250.000 francs il serait nommé des Commissions consultatives formées de personnes d'une compétence reconnue en matière d'élevage.

B. — Que dans ces commissions la Commission royale actuelle serait convenablement représentée.

C. — Qu'il sera versé chaque année aux propriétaires d'étalons approuvés une somme importante, à condition que ces étalons fassent la monte et que les fermiers et autres puissent en obtenir des saillies.

D. — Que les fermiers et autres soient encouragés à garder de bonnes juments poulinières et que, dans ce but, il soit fait appel à l'appui moral et à la contribution effective des propriétaires fonciers et des amis de l'élevage.

E. — Qu'il soit accordé des saillies gratuites à des petits fermiers pour leurs meilleures pouliches par des étalons primés.

F. — Que, dans l'administration de l'allocation, l'on s'attache à aider les propriétaires d'étalons à acheter des animaux meilleurs que ceux qui existent actuellement dans les campagnes.

Il est de première importance que les propriétaires puissent faire inscrire gratuitement tous leurs étalons.

Le colonel H.-F. Dent s'abstient d'observations sur la répartition de l'allocation de 1.250.000 francs, attendu que tout dépend de la façon dont on l'administrera.

Les encouragements inciteront sans doute les éleveurs à produire des chevaux et non seulement pour la remonte, car il serait injuste d'exiger de l'éleveur la livraison au prix de la remonte d'un cheval de qualité supérieure.

Le colonel Dent ne comprend pas le fonctionnement des primes aux étalons de deux catégories très différentes, attendu que si la prime la moins élevée est attribuée à un cheval moitié aussi bon que celui qui a obtenu la première prime, il n'approuve pas l'écart entre les primes.

Il ne comprend pas non plus le fonctionnement des reventes d'étalons. Il ne croit pas que le fermier veuille acheter un étalon à cause de la dépense d'achat, des risques et des embarras résultant de la possession de ces animaux.

Il conseille de choisir dans les régiments de cavalerie des juments bien conformées de 8 à 10 ans, et de les prêter à des éleveurs, à condition qu'elles soient livrées à la reproduction, qu'on n'en exige pas un travail excessif, et que l'on ne s'en défasse qu'avec la permission de la Remonte.

(A suivre).

BRÉTIFIC.



Clichés Esquiro, Gourdin et Rataboul.

VUE GÉNÉRALE DU CONCOURS HIPPIQUE DE BORDEAUX

## Le Concours Hippique de Bordeaux



BARRANCO, BAI BRUN, 6 ANS, 1<sup>m</sup>62, PAR TRIDENT,  
P. S. A., ET BAMBINA, P. S. A.-A., APP. A M. G. JAULIN.  
1<sup>er</sup> DES PRIX D'ESSAI ET DE L'ÉLEVAGE  
MONTÉ PAR M. A. BERTINI

**L**E Concours Hippique du Sud-Ouest, qui vient de dérouler ses péripéties à Bordeaux sur la place des Quinconces, du 4 au 12 février dernier, a remporté son habituel succès.

153 chevaux de service, se décomposant en 48 de 3 ans, 47 de 4 ans, 41 de 5 ans et 17 de 6 ans, figuraient au catalogue, chiffre presque similaire à celui de la saison dernière où 144 concurrents s'étaient présentés devant le jury.

La première journée portait à son programme l'examen des poulains hongres et pouliches de 3 ans présentés en main (2<sup>e</sup> catégorie, taille inférieure à 1 mètre 56). Inca, cheval alezan de 1 mètre 55 par Sahel, pur sang anglais, et fille de Quibbler, demi-sang, et appartenant



LES MEMBRES DU JURY



LA PRÉSENTATION DES VOITURES ATTELÉES

à M. Louis Gacon, se classait premier devant Roserio à M. F. Redon et Jeanne la Folle à M. C. Mellier.

24 concurrents participaient à cette épreuve et les récompenses par rapport aux départements d'élevage se répartissaient comme suit : Charente-Inférieure, 4 prix, 4 flots; Gironde, 2 prix, 2 flots; Gers, 1 prix; Dordogne, 1 prix; Charente, 1 prix.

La classe des poulains hongres et pouliches de 3 ans de 1<sup>re</sup> catégorie, taille supérieure à 1 m. 50, présentés en main, vit triompher La Bareyre, belle pouliche gris-rouan, de 1 m. 62, née à Ruffiac par Limoges, pur sang anglo-arabe et fille de Quélus, pur sang anglais, appartenant à M. F. Redon.



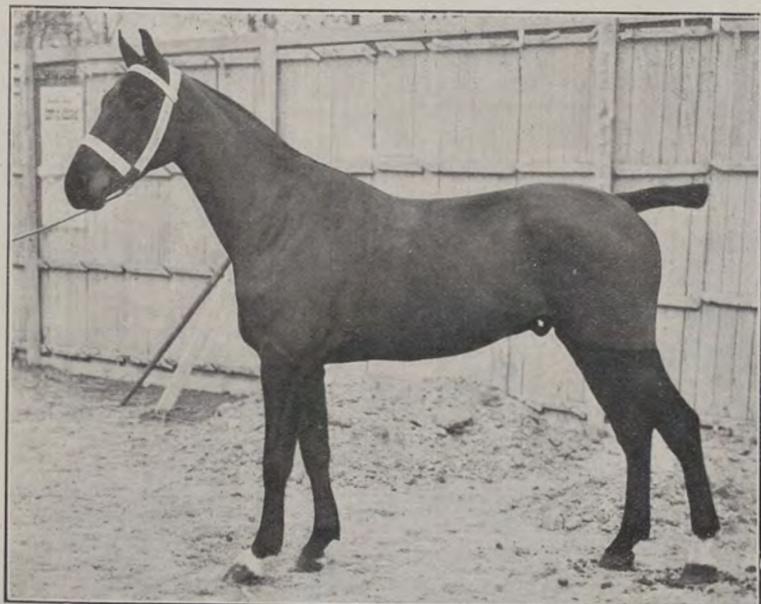
LA BAREYRE, APP<sup>t</sup> A M. F. REDON — 1<sup>er</sup> PRIX DES CHEVAUX DE SELLE, 4<sup>e</sup> CL., 1<sup>re</sup> D<sup>on</sup>, ET 1<sup>er</sup> PRIX DES POULAINS ET POULICHES DE 3 ANS

Impériale à M. A. Gouin se classait seconde devant Indienne à M. M. Godet.

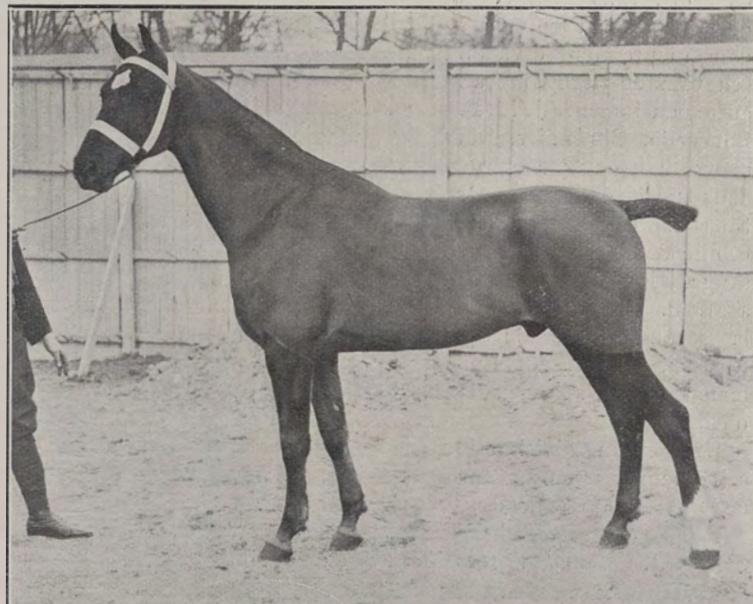
Dans la répartition des prix par départements d'élevage, la Charente-Inférieure l'emportait une fois de plus avec six prix et trois flots devant le Tarn-et-Garonne et le Gers.

La première classe des chevaux d'attelage (taille 1 m. 58 et au-dessus) (chevaux de 3 à 4 ans) vit triompher dans la première division un cheval de M. François Bourgade, Harpagon, bai foncé, 4 ans, né à Hendaye, par Rayon de Soleil, demi-sang, et Potoka, devant Hop, à M. B. Bégaud et Iris, à M. A. Bonnet.

La deuxième division (chevaux de 5 à 6 ans) revenait à Gensac, un bel alezan de 5 ans, mesurant



MAMBRINO, APP<sup>t</sup> A M. L. LACAZE  
1<sup>er</sup> PRIX DES CHEVAUX ATTELÉS SEULS, 2<sup>e</sup> CL., 1<sup>re</sup> D<sup>on</sup>



MAGISTRAL, APP<sup>t</sup> A M. V. GAILLARD  
2<sup>e</sup> PRIX DES CHEVAUX ATTELÉS SEULS, 2<sup>e</sup> CL., 2<sup>e</sup> D<sup>on</sup>

1 m. 59 et né dans la Gironde, par Vaudemont, demi-sang et fille de Figaro, demi-sang, devant Rataplan, à M. le vicomte de Moraès et Hazi, à M. Rabère.

La Charente-Inférieure se classait à nouveau première dans la répartition des prix devant la Gironde et le Gers.

26 concurrents se présentèrent dans la deuxième classe des chevaux d'attelage (taille 1 m. 48 à 1 m. 57).

Mambrino, un alezan de 4 ans, mesurant 1 m. 54 et né dans le Gers, par King Arthur, demi-sang et fille de Lord Stanley, demi-sang, remportait la première prime pour le compte de M. Lucien Lacaze, son propriétaire, dans la première division (chevaux de 3 et 4 ans), devant Fanfaron, à M. L. Bergès et Bec du Gave à M. du Chatenet.

La seconde division (chevaux de 5 et 6 ans) revenait à Capitan, bel aubère de 5 ans, par Rigolo, demi-sang et fille de Lionne, demi-sang, appartenant à M. Saint-Martin, devant Magistral, à M. Gaillard, et l'Eclair, à M. Fulchi.

Dans cette classe, le département de la Gironde voyait ses produits s'adjuger le plus grand nombre de victoires devant le Gers et les Landes.

Les primes d'appariement pour chevaux d'attelages voyaient enfin triompher Fanfaron et Mambrino dans la 2<sup>e</sup> division (taille de 1<sup>m</sup>48 à 1<sup>m</sup>57) et Galet et Harpagon, présentés par M. Bourgade, dans la 1<sup>re</sup> division (taille 1<sup>m</sup>58 et au-dessus).

Les classes de chevaux de selle mettaient aux prises 91 concurrents.

La cinquième classe (chevaux aptes à porter un poids inférieur à 85 kilos, sans distinction de taille) voyait triompher dans sa première division (chevaux de 3 et 4 ans) un autre pensionnaire de M. F. Bourgade, Citronnier, joli cheval bai de 4 ans, né dans la Haute-Garonne par Shéridan, pur sang anglais et fille de Mourgadek, pur sang anglo-arabe. Homard, à M. P. de Curel, prenait la seconde place devant Rosério, appartenant également à M. F. Bourgade, d'Auch.

La deuxième division de cette même classe (chevaux de 5 et 6 ans) était remportée par Etendard, un bai de 6 ans, né dans les Basses-Pyrénées, mesurant 1<sup>m</sup>57 et appartenant à M. Cortambert, devant Kate, ex-Fraissette, à M. de Neuville.



CITRONNIER, A M. F. BOURGADE, 1<sup>er</sup> PRIX DES CHEVAUX DE SELLE, 5<sup>e</sup> CL., 1<sup>re</sup> D<sup>on</sup>



ÉTENDARD, APP<sup>t</sup> A M. CORTAMBERT — 1<sup>er</sup> PRIX DES CHEVAUX DE SELLE, 5<sup>e</sup> CL., 1<sup>re</sup> D<sup>on</sup>



DANTON, A M. F. BOURGADE — 2<sup>e</sup> PRIX DES CHEVAUX DE SELLE, 4<sup>e</sup> CL., 1<sup>re</sup> D<sup>on</sup>

La 4<sup>e</sup> classe des chevaux de selle (chevaux sans distinction de taille, aptes à porter 85 kilos et au-dessus), était remportée par La Bareyre, dont nous avons déjà parlé plus haut et qui, présentée par M. F. Bourgade, se classait à nouveau première de la 1<sup>re</sup> division (chevaux de 3 à 4 ans), devant Danton, à M. F. Bourgade, et Roncevaux, à M. Morel.

La seconde division de cette même classe était remportée par Le Khédive, un bai de cinq ans tout à fait remarquable, né dans les Hautes-Pyrénées par Kadi-Kény, pur sang arabe, et Marinette, pur sang arabe et appartenant à M. Ch. de Salverte. Moab, à M. Saint-Martin, se classait second, dans cette division, devant Fine, à M. Larregain.

Tels furent les résultats des chevaux de classe, dont toutes les catégories permirent aux spectateurs d'admirer toute une série de jolis produits qui ont fait le plus grand honneur à l'élevage méridional.

Les épreuves d'obstacles, fort goûtées à Bordeaux, remportèrent comme à l'ordinaire leur succès habituel et mirent aux prises tous nos spécialistes des concours hippiques, heureux de retrouver le champ favori de leurs exploits, après la trêve hivernale.

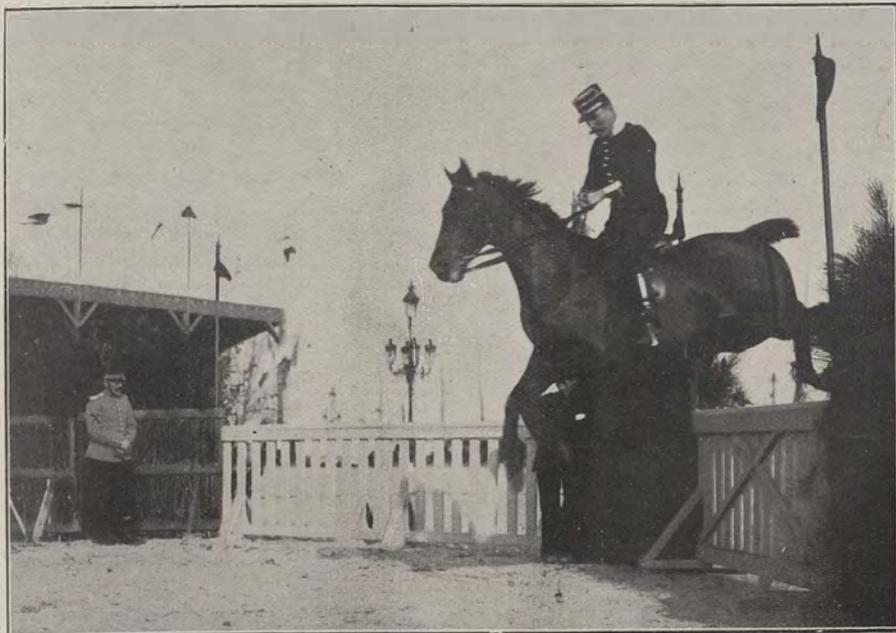
Dans chacune des épreuves, les partants furent nombreux et donnèrent l'occasion d'impeccables parcours.

Le Prix d'Essai, pour chevaux d'obstacles n'ayant jamais gagné de prix, se disputait sur 10 obstacles moins la rivière. 13 concurrents sur 45 engagés effectuaient le parcours sans fautes et n'étaient départagés que par le chronomètre.

Barranco, appartenant à M. G. Jaulin et monté par M. A. Bertini, se classant premier devant David I Roi de Pique et Lady Vera.

Le Prix de Saint-Georges, disputé lors de la première journée dominicale, comportait douze obstacles, dont un nouveau double-talus. 63 concurrents participèrent à cette épreuve, 4 seulement effectuèrent le parcours sans fautes, et Moka, à M. V. Martineau, monté par M. Debernard, se classa premier devant Le Cobaye, à M. Vidalin, et Black-Star, à M. R. Ricard.

Le Prix des Régiments, qui mettait aux prises 30 concurrents, fut plutôt médiocre quant à l'ensemble des parcours. Nombreuses furent les chutes,



JANET, J<sup>r</sup> B. AGÉE, APP<sup>t</sup> A M. DE PONTBRIAND, GAGNANT DU PRIX DE CIRCONSCRIPTION  
MONTÉE PAR LE SOUS-LIEUTENANT KANY

notamment à la double-barrière. Yvonne, à M. de France, montée par M. de Rouville, se classa première devant Lansquenet II et Tyrolienne.

Le Prix des Quinconces, qui ne comportait pas moins de 17 obstacles, ne vit que six cavaliers effectuer correctement le parcours; il fut remporté par Fine, à M. Larregain, et Le Cobaye, à M. Vidalin, classés *dead heat* devant Cyrano.

Le classique Prix de Circonscription fut l'occasion de toute une série de brillantes performances de la part de nos officiers. Six de ceux-ci effectuaient le parcours en plein train et sans une faute et le classement s'effectuait comme suit : 1<sup>er</sup>, Janet, à M. de Pontbriand, monté par le sous-lieutenant Kany; 2<sup>e</sup>, Dragon, à M. Pérès; 3<sup>e</sup>, Filister, à M. Angla.

L'épreuve de puissance, une innovation de la Société, fut fort goûtée du public. Onze concurrents se sont présentés pour affronter les six gros obstacles du parcours : une double barre de 1 m. 40, une barre de 1 m. 35, un openditch de 1 m. 35, un brook de 3 m. 50, un mur de 1 m. 35 et une triple barre de 1 m. 25. Six concurrents sont sortis honorablement de cette épreuve, et, après un barrage sur les mêmes obstacles, surélevés ou élargis de 10 centimètres, le classement fut établi comme suit : 1<sup>er</sup>, Omer, au comte Brunetta d'Usseaux, monté par M. Henry de Royer; 2<sup>e</sup>, Smart Set, à MM. Lœwenstein et F. de Juge-Montespieu, monté par ce dernier; 3<sup>e</sup>, Cyrano, à M. Horment, monté par son propriétaire.

Le Prix des Veneurs (parcours de chasse), qui avait réuni 31 engagements, compor-

taient les obstacles suivants : haies, barre blanche, barrières, barre naturelle, porte, rivière, pied à terre, fagots, murs, troncs d'arbres.

Silver King, à MM. L. d'Havrincourt et Horment, remportait la victoire, monté par M. Horment, devant Erguel, à MM. de Rovira et Jonquières d'Oriola, et Monjoie III, à MM. de Rovira et Ricaut.

Le Prix des Dames était remporté par Cyrano, à M. Horment, devant La Raquette, au comte de Lastic Saint-Jal, Viaduc, à M. Horment, et Cinder, à M. Bassié, qui, seuls, effectuaient le parcours sans fautes.

La dernière journée du Concours, qui portait à son programme la Coupe et le Championnat du saut en hauteur, attira comme à l'habitude la foule des grands jours.

41 concurrents se présentèrent dans cette épreuve qui se termina par la belle victoire de Smart-Set, la belle irlandaise de MM. Lœwenstein et F. de Juge, qui, pilotée par ce dernier, réussit à accomplir le dur parcours sans une faute; Cinder, à M. Henri Bassié, se classait second



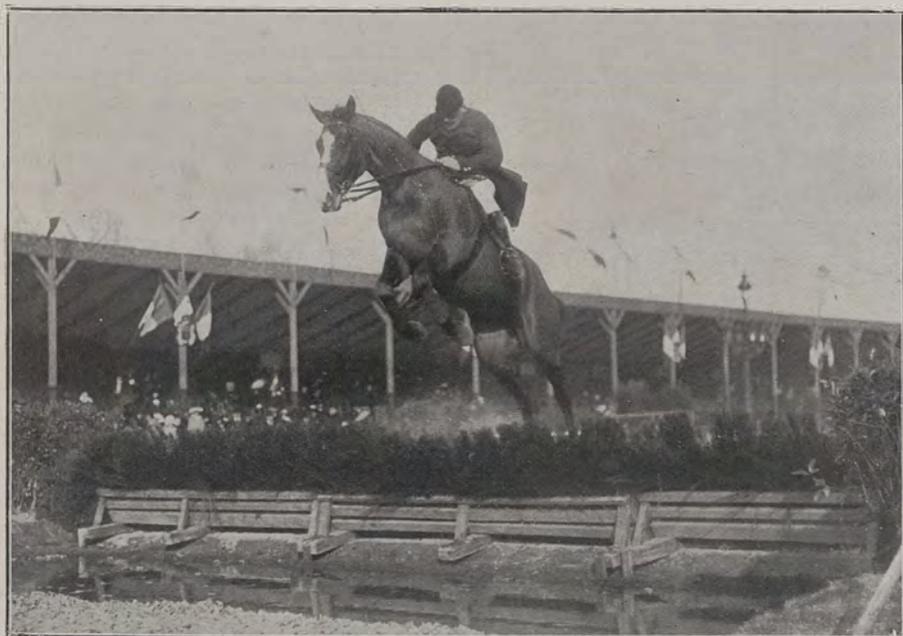
SILVER KING, CH. AL. AGÉ, APP<sup>t</sup> A MM. L. D'HAVRINCOURT  
ET HORMENT, GAGNANT DU PRIX DES VENEURS  
MONTÉ PAR M. HORMENT

devant Velléda et Le Khédive.

Le saut en hauteur qui, l'an dernier, avait vu triompher Jubilee par un magnifique saut de 2 m. 25 (record 1910), fut disputé cette saison par 6 concurrents seulement. Montjoie III, piloté par M. Ricard, se classa premier avec un saut de 1 m. 90 devant Abricot, York, Double R et Coolpark *dead beat* avec 1 m. 70.

Telles furent les résultats des épreuves organisées au cours de l'annuel concours hippique du Sud-Ouest, qui remporta, comme nous l'avons dit plus haut, son habituel succès.

Ne terminons pas ce rapide exposé de la première manifestation hippique de cette saison sans signaler le beau succès remporté dans les présentations des chevaux de selle et d'attelage, par M. F. Bourgade, d'Auch, dont tous les produits se sont classés au tout premier rang; on sait que M. Bourgade s'est fait une spécialité de ces cobs du Gers pleins d'espèce et de qualité si recherchés à l'heure actuelle.



LE KHÉDIVE, CH. B., 5 ANS, APP<sup>t</sup> A M. CH. DE SALVERTE, 4<sup>e</sup> DU PRIX DE LA COUPE,  
FRANCISSANT LA RIVIÈRE. MONTÉ PAR M. LARREGAIN

## Chasses aux Cerfs dans les Karpathes

**A**PRÈS un long voyage en chemin de fer, accompli sur des lignes des plus primitives où l'on fait encore du quatre à l'heure, nous nous trouvions, mes compagnons de chasse et moi à *Wama*, station minuscule de la ligne Hatna-Kimpolung, en Bukowine.

Nous étions encore loin de notre rendez-vous de chasse et cinq heures furent nécessaires pour nous transporter avec nos bagages, sur des véhicules primitifs où le ressort était soigneusement banni, au Chalet de chasse de « Rudolfshütte », construit jadis pour le malheureux archiduc Rodolphe.

Grâce à l'amabilité du Chef des Chasses Impériales et Royales, nous avions pu prendre ce chalet comme quartier général et c'est de là que nous primes le départ de toutes nos grandes excursions cynégétiques que nous accomplîmes sur ce territoire de plus de 20.000 hectares de superficie.

Cet énorme terrain de chasses fut aussitôt morcelé entre tous les membres de la petite caravane, et fut mis à notre entière disposition pour un temps déterminé.

Afin de gagner rapidement le terrain qui était échu à chacun de nous, le chef des chasses mit à notre disposition des petits wagonnets Decauville montés sur rails et qui, attelés de petits chevaux indigènes et conduits par des cochers également indigènes, nous menaient chaque matin à nos emplacements respectifs. Mon lot de chasse se trouvait à quatre kilomètres environ de Rudolfshütte, au pied de la montagne « Oglinda ».

Chaque matin j'effectuais à toute allure ce trajet sur mon wagonnet qui, arrivé à destination, reprenait de toute la vitesse de son fringant petit cheval, le chemin du retour, pour revenir me chercher à la tombée de la nuit.

J'étais toujours accompagné en ces circonstances par un garde-chasse, qui avait pour mission de m'aider et au besoin de me protéger, car dans ces parages, arrosés par la Moldawa et le Dnieper, les indigènes des montagnes et des forêts sont encore fort peu civilisés et n'ont qu'une préoccupation et qu'un travail : la chasse.

Le braconnage, qu'ils considèrent comme fort légitime, y fleurit de ce fait dans toute sa vigueur.

Il est du reste relativement rendu facile dans cette contrée presque inconnue et où la surveillance est rendue illusoire par suite de l'absence de routes et de moyens de communications rapides et pratiques.

Certes, on tente d'enrayer cette véritable destruction du gibier, mais je doute qu'on y réussisse et il coulera, sans nul doute, encore bien de l'eau dans la Mer Noire vers laquelle se dirigent toutes les rivières de la Bukowine, avant que l'on obtienne la suppression de ce braconnage formidable et qui constitue le plus clair des moyens d'existence des habitants de ces contrées.

Du reste, l'anecdote relatée ci-dessous m'a fait bénir ces braconniers qui nous

donnèrent l'occasion de nous approprier sans coup férir de superbes trophées.

Au cours d'une expédition nocturne, en effet, notre attention fut attirée par le « brâme classique » des cerfs amoureux, et mon garde-chasse me poussant du coude me recommanda le silence en ajoutant : « Attention, voici toute une bande qui s'avance vers nous ! »

Bientôt après nous apercevions huit cerfs précédés par un des leurs et qui, très silencieusement, se dirigeaient vers nous. Le doigt sur la gâchette de nos carabines, nous laissions approcher les cerfs, tout en nous réjouissant à l'avance de notre hécatombe future.

Hélas ! il nous fallut déchanter, car, en moins de temps qu'il me faut pour narrer le fait, toute la meute, mise en éveil par un mouvement maladroit d'un de nous, fit soudain volte face et s'enfuit dans les profondeurs de la montagne.

En bons chasseurs, nous primes le parti de rejoindre le troupeau et nous nous enfionçâmes dans l'obscurité, fusil en main et en silence, tout en suivant la direction prise par les fugitifs.

Tout en poursuivant notre route, notre attention fut attirée par des rumeurs bizarres. Le bruit lointain des voix humaines frappait nos oreilles, de même que de faibles et discrètes détonations. Très étonné de ces constatations, car nous nous croyions seuls en ces parages, nous primes le parti de gagner en vitesse le sommet de l'Oglinda qui, par sa position, nous permettrait de dominer les forêts avoisinantes et par là même de trouver la place où ces chasseurs nocturnes opéraient.

Bientôt nous arrivions, après une pénible escalade, au sommet convoité, mais il nous était impossible de découvrir la trace des cerfs et de nos mystérieux chasseurs.

De guerre lasse, nous prenions le parti de souper frugalement, puis de nous reposer, afin de reprendre la chasse au petit jour tout en regagnant la « Rudolfshütte ».

Vers deux heures et demie du matin, nous reprenions notre route à travers bois et marais et bientôt nous avions la satisfaction de découvrir une nouvelle harde de cerfs assez nombreuse qui, malheureusement, ne venait pas à notre rencontre, mais, bien au contraire, nous précédait et marchait dans notre direction.

Très silencieusement, en évitant tout bruit qui aurait pu mettre la meute en garde, nous cherchions à décrire un demi-cercle pour devancer la meute, la cerner et la mettre devant nos fusils. Malheureusement des fourrés épais, qui nous obligèrent à ramper longtemps, retardèrent notre marche.

Ne désespérant pas, nous parvînmes pourtant après une marche fort pénible à devancer le troupeau et nous nous trouvions bien en position pour attendre et atteindre notre gibier tant convoité, lorsqu'une surprise bien singulière vint déjouer nos projets. La harde s'avancait tranquillement dans notre direction, déjà



EN ROUTE POUR LA CHASSE



DEUX CHASSEURS DU PAYS

même nous mettions en joue quelques-uns des plus beaux animaux, lorsque toute une véritable fusillade vint arrêter l'élan des cerfs, six de ceux-ci tombaient foudroyés tandis que les survivants effrayés, fuyaient éperduement et disparaissaient à notre vue.

Très étonné de cette véritable hécatombe accomplie sous nos yeux dans une chasse qui était gardée, nous décidâmes, fort dépités de cet incident, de connaître les auteurs de ce massacre.

Nous prenions donc aussitôt notre route pour nous diriger vers le taillis d'où avaient été tiré les coups de fusils, mais arrivés à peu de distance de cet endroit nous vîmes huit ou dix chasseurs indigènes sortir de ce fourré et s'enfuir à toutes jambes pour disparaître bientôt dans une forêt épaisse, non sans avoir été salués, inutilement du reste, de deux coups de feu de notre garde-chasse officiel.

Effrayés, on le serait à moins, nos braconniers se gardèrent bien de nous donner signe de vie, et fort joyeux, nous prîmes possession de leur butin.

Chacun de nous eut sa part et triomphalement nous reprîmes le chemin de notre rendez-vous de chasse.

La tête du chef de la bande m'échut pour ma part et ce beau trophée figure maintenant en bonne place dans mon rendez-vous de chasse où sa vue évoque, en même temps que d'agréables souvenirs, de sincères sentiments de reconnaissance envers nos inattendus collaborateurs de cette première chasse aux cerfs dans les Carpathes.

Pourtant les braconniers, qui nous avait épargné notre besogne en cette occasion ne furent pas toujours aussi dupes et maintes fois au cours de nos promenades matinales nous pûmes nous rendre compte que leurs fusils avaient dû faire de nombreuses victimes.

Je dois du reste avouer que ces hécatombes de gibier ne nous empêchèrent nullement de mettre à notre actif de merveilleux tableaux.

Pour clôturer cette petite expédition aux Carpathes, pour terminer brillamment cette quinzaine cynégétique passée uniquement à la



LE RETOUR AU RENDEZ-VOUS

chasse dans ces contrées encore presque inexplo- rées, dans ces montagnes si pittoresques, nous prîmes le parti d'organiser une battue. Certes, son organisation laissait beaucoup à désirer. Les faibles moyens dont nous disposions et le peu de rabatteurs que nous avions à notre disposition ne nous permirent pas

d'imiter les grandes battues actuellement organisées dans nos forêts continentales.

Le garde-chef qui se tenait à notre entière disposition fit pour le mieux pour satisfaire nos désirs et, malgré l'antipathie que nous suscitons aux rares habitants de la région, réussit à réunir au jour dit, une vingtaine de rabatteurs qui sous sa direction allèrent opérer sur le Mont Oglinda où se trouvait plusieurs hardes de cerfs.

De bon matin, les rabatteurs prirent leur route, ils cernèrent de leur mieux le lot que nous leur avions désigné et en commencèrent l'ascension, agitant de longues branches et frappant les fourrés afin d'en déloger les cerfs et de les diriger vers nous.

Certes, cette ligne de rabatteurs dont les unités se trouvaient par trop éloignées ne dirigea certes pas vers nous tous les nombreux cerfs qui se trouvaient dans ces forêts, pourtant quelques hardes effrayées par le bruit et les cris de nos hommes, prirent la fuite dans notre direction.

Fort commodément postés du côté opposé au départ de nos rabatteurs, le genou à terre et le doigt sur la gâchette de nos armes, nous ne fûmes pas long à attendre le gibier que nous convoitions.

Une première harde de six cerfs se présenta à notre vue et vit cinq des siens rester sur place. Nos rabatteurs se rapprochant, de nouvelles victimes s'ajoutèrent aux premières et à la fin de cette battue nous constatâmes, avec le plaisir que l'on comprend, que 23 cerfs figuraient à notre tableau.

Telle était notre dernière prouesse cynégétique dans les Karpathes et dès le lendemain nous reprenions le chemin de la France, non sans regretter ce beau pays, véritable paradis du chasseur.

Louis LERICHE.

## ECHO

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la *Société des Pneumatiques Palmer*, 152, avenue Malakoff, Paris, par suite des cours diminués de la gomme, est à même d'effectuer une seconde baisse considérable dans les prix de leurs pneumatiques *Palmer à cordes*, si appréciés en France et ailleurs.



LES CHASSEURS ET LEUR TROPHÉE



LA ROSÉE VIENT AU RAPPORT

Dessins de Pinchon.

## JOURNAL D'UN PANNÉ

par Jean DENAY (Suite)

3 novembre.

**R**ÉVEIL en fanfare à 8 heures bien sonnées dans la cour du château.

Il fait un temps superbe, les chiens devraient voler aujourd'hui.

Nous déjeunons à 9 h. 3/4, le rendez-vous est pour 11 heures au rond-point du Gros-Chêne.

La tenue de Frappeuil est jolie : redingote rouge, parements, col et gilet en velours bleu avec large galon de vénerie plissé au coletaux manches, culotte blanche, grosses bottes de vénerie.

Thômél, Experte et Touffou ont les boutons ainsi que leurs femmes et Mlle Ayrault. Pour les dames les couleurs de la tenue sont interverties : corsage et jupe bleus, col et parements rouges, avec le lampion d'un effet charmant.

A 11 heures précises, nous arrivons au rendez-vous où nous trouvons quelques voisins, parmi lesquels Charmond qui, bien que professant un souverain mépris pour nos laisser-courre à la française, daigne cependant y assister, rien de ce qui touche au sport ne le laissant indifférent.

La Rosée vient au rapport, il croit avoir un

grand dix-cors rembuché à longueur de trait. Il l'a serré de très près sans pouvoir en revoir, mais affirme qu'aux fumées il a reconnu un animal très courable ; il n'a pu le raccourcir davantage, craignant que l'animal n'ait vent du trait et ne vide l'enceinte, mais la voie est très chaude et son limier en refaisait encore il y a une heure.

Léger conciliabule entre Frappeuil et Mlle Ayrault qui semble avoir voix au chapitre, et il est décidé que l'animal étant seul on découplera de meute à mort.

Nous nous rendons aux branches ; Mme de Frappeuil suit dans son buggy à pompe attelé de deux chevaux de pur sang et passe partout, paraît-il, avec ce véhicule. Toutes ces dames sont à cheval ; je me hâte d'ajouter que Mme Tragson un peu souffrante n'est pas venue ; Mlle Ayrault monte Casse-Côtes.

Les chiens, très sous le fouet, suivent découplés ; les hommes ont bon genre et montent de jolis chevaux, La Rosée avec ses longues extrémités a, à cheval, beaucoup d'allure et une très jolie voix pour parler aux chiens, ce qui est fort rare.

— Venez-vous fouler avec nous, M. de Kerneheuc, demande Mlle Ayrault ?

— Si je vais fouler, mais je crois bien.



LE CERF VIENT DE BONDIR A 10 MÈTRES

La Rosée saute au bois sa toque à la main :  
 — On évente mes beaux !  
 Les chiens quêtent en éventail, quelques vieux goûtent la voie ;  
 une petite voix flûtée donne devant nous :  
 — A ton cerf ma vieille Babiolo, rapproche, rapproche !  
 Et La Rosée prend sa trompe pour sonner des requêtés.  
 Toute la meute rallie à la voix flûtée, l'animal est décidément en  
 bonne voie, deux ou trois chiens rapprochent chaudement.  
 Mlle Ayrault coule au bois comme une anguille ; elle s'arrête  
 brusquement sur une place à charbon :  
 — Vole ce l'est, dit-elle.  
 L'animal va d'assurance, c'est bien un grand vieux cerf avec beau-  
 coup de talon, les os très bien placés et retardant énormément. Le  
 pied de derrière est très petit et les pinces sont usées comme celles  
 d'un cerf voyageur.  
 — Voyez sa jambe, Mademoiselle, dit La Rosée, je crois qu'on ne  
 l'avantagera pas en lui sonnand le dix-cors jeunelement ?  
 — Vous pouvez même y aller de la royale.  
 Le rapprocher s'anime, soudain un bruit de branches cassées et les  
 chiens partent comme des balles.

l'allée des poteaux ; Casse-Côtes cherche la main pour tirer, mais  
 Mlle Ayrault avec un remarquable doigté le laisse dans le vide.

Devant nous, on sonne les animaux en compagnie, nous arrivons  
 sur une lande, notre cerf s'est hardé ; quelques chiens reviennent  
 derrière nos chevaux, d'autant que la lande est tapissée d'ajonc nain,  
 le plus redoutable pour les chiens.

La Rosée sonne des bien-aller à s'en faire éclater, peu à peu les  
 chiens se rameutent et le joyeux carillon recommence.

« Rallie là-haut mes beaux, écoute ô Mirliton ! »

Mirliton, vieux bon chien ayant baissé de pied, est devenu un peu  
 coupeur, il a escamoté un crochet sans rien dire et cherche à s'échap-  
 per, mais la lande est coulante, il est bientôt rejoint.

Tout le monde est aux chiens, y compris les amazones, sauf Char-  
 mond qui ne se donne la peine de suivre que pour aller sentir l'air  
 qu'on respire par-dessus les gros obstacles.

Patatras ! Frappéuil roule avec son cheval qui a mis le pied dans  
 un trou de lapin ; ils se relèvent sans douleur et remontent l'un sur  
 l'autre ; le pavillon de la trompe du patron est passé à l'état de  
 galette.

Pendant une heure l'animal qui a rejoint les grands forts bat au



LES CHIENS SE RAMEUTENT

— J'ai entendu ses bois trapper dans le gaulis, dit La Rosée, mais  
 impossible de le voir.

Nous sommes dans un fourré inextricable, nous nous en tirons  
 tant bien que mal ; au moment où nous sortons sur un chemin,  
 Daguet, le premier valet de chien, sonne la Saint-Hubert à pleins  
 poumons, le cerf vient de bondir à 10 mètres de là.

— Il porte au moins 7 à gauche, dit-il, avec des bois noirs et les  
 andouillers de massacre très longs, c'est un vrai cerf de Saint-Hubert.

La meute passe, La Rosée sonne un de ces bien-aller légers et  
 vibrants dont il a le secret et nous prenons la queue des chiens.

La Rosée va devant, toujours au trot, sans avoir l'air de se presser,  
 mais ne perdant pas une minute et ne quittant jamais ses chiens.  
 Suivre au bois n'est pas aussi simple qu'on le croit communément ;  
 il faut tout d'abord une extrême promptitude de décision pour choisir  
 immédiatement son chemin, beaucoup de souplesse, un mépris pro-  
 fond pour les branches qui vous fouettent le visage et, autant que  
 faire se peut, des chevaux assez adroits pour ne tomber que rarement  
 dans les fossés couverts, trous formés par des souches d'arbres pourris  
 et autres chausse-trapes fréquentes sous bois.

Mon vieux cheval rompu à cette gymnastique va comme dans

change, mais sans succès ; il y a là une quinzaine de chiens bien  
 servis qui le déharde toujours. Il se décide enfin à marcher et après  
 avoir pris un peu d'avance débuche dans la direction de la forêt de  
 Gesvres, distante de 20 kilomètres.

Comme un diable qui sort d'une boîte, Charmond apparaît subite-  
 ment et part avec Mlle Ayrault et moi derrière les chiens qui volent  
 et crient « que c'en est un velours pour les oreilles », selon l'expres-  
 sion de La Rosée ; ce dernier sachant qu'il n'est d'aucune utilité en  
 plaine a prosaïquement pris les chemins.

Charmond qui va trop vite, toujours pendu à la bouche de son  
 cheval, écrase quelque peu un chien et, oh honte ! prend sur un  
 fossé qui peut bien mesurer 1 mètre de largeur un superbe panache.  
 Son hunter, jugeant l'obstacle méprisable, l'a négligé et le digne  
 gentleman, rond de partout, roule comme une boule, au point que  
 nous nous demandons où il va s'arrêter. Son cheval a un écart  
 d'épaule, nous l'abandonnons à son malheureux sort jurant et pestant  
 dans son jargon anglo-auvergnat.

Nous rentrons en forêt de Gesvres et presque aussitôt notre cerf se  
 fait relancer.

(A suivre.)

# CHRONIQUE FINANCIÈRE

## BOURSE DE PARIS

Le marché a montré cette semaine un peu de nervosité. Les baissiers ont fait circuler des bruits qui trouvent créance au moins momentanément et donnent à la Bourse une allure tout à fait irrégulière. Après la peste de Mandchourie, c'est l'ultimatum de la Russie à la Chine, dont on a envisagé un instant les conséquences avec un pessimisme absolument exagéré. Les baissiers s'amuse à qui fera-t-on croire que la paix soit menacée? Mais, c'est assez pour désorienter les gens qui dressent l'oreille à tous les bruits. Comme toujours, ce sont les valeurs qui devraient le moins souffrir de ces menaces, qui en sont le plus atteintes. Londres a vendu des mines d'or et des caoutchoucs, comme si leur sort dépendait d'un accès de mauvaise humeur de la Russie. Il est remonté le lendemain — naturellement — et ceux qui avaient pris pour la veille ont perdu ce que les autres gagnent aujourd'hui.

La situation monétaire internationale est de plus en plus favorable. Après la Banque d'Angleterre, qui a réduit le taux de son escompte de 4 à 3 1/2 %, la Banque d'Allemagne a abaissé le sien de 4 1/2 à 4 % et la Banque d'Autriche-Hongrie vient de l'imiter. Jamais l'argent n'a été plus facile et plus abondant; la dernière émission de l'emprunt d'Haïti a donné

lieu à une répartition laborieuse : on rembourse 97 % des souscriptions reçues. Et ce n'est pas un mince sujet d'étonnement de constater le succès de cette émission dans le même temps que les journaux relatent les graves désordres qui ont éclaté à Haïti.

Il faut tenir compte, en ce moment, outre les disponibilités courantes, des emplois déterminés par les ventes de titres de chemin de fer. Quand on songe qu'il y a là un patrimoine de 18 à 19 milliards, qui, en ce moment, donnent lieu à des changements de mains, passent de celles de la petite épargne dans celles des grandes associations de capitaux, on peut bien évaluer à quelques dizaines de millions le surplus de ressources qui se présente actuellement sur le marché.

Les chemins de fer sont un peu mieux tenus; au cours actuel, les obligations peuvent intéresser. Nous avons déjà noté l'arbitrage fait par le gros portefeuille de titres de Rente Française, contre des obligations chemins de fer garantis par l'Etat.

La raison finira bien par avoir raison ! Les députés commencent à recevoir des lettres de leurs électeurs : « Occupez-vous des cheminots, disent-elles, c'est très bien ; mais n'oubliez pas les cheminots de l'épargne ; ce sont eux aussi des citoyens. » La Commission des Travaux publics est agitée. Et, pour une fois, nous criions : Bravo pour l'action directe ! Et gare aux surprises !

## BINGHAM CENTRAL RAILWAY

Les obligations 6 % or *Bingham Central Railway* sont l'objet de transactions suivies au cours de 490.

Rappelons que l'hypothèque garantissant les droits des obligations a été prise, conformément à la loi américaine, par le Metropolitan Trust Cy, une des plus importantes compagnies de fidéi-commis de New-York. D'autre part, il est à noter que ledit acte d'hypothèque prévoit la création d'un fonds d'amortissement destiné au rachat et au remboursement des obligations. La constitution de ce fonds d'amortissement sera assurée par le prélèvement sur les recettes de la Compagnie d'une somme de \$ 75.000 par an, à partir de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> avril 1911, et ce, jusqu'à ce que toutes les obligations soient rachetées ou remboursées.

Dans ces conditions, les obligations *Bingham Central Railway* doivent être considérées comme un placement des plus attrayants, et il n'est pas douteux que les cours ne se rapproche, à bref délai, du niveau qui justifie, à la fois, les garanties et le taux élevé de rendement de ces titres.

Le coupon semestriel n° 6 est payable, le 1<sup>er</sup> avril prochain, à raison de \$ 3 brut, soit environ 14 fr. net par obligation.

PIERRE RIVIÈRE.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

**PROPRIÉTÉ** « La Chapelle du Roy » à **Ville-d'Avray**, 16.638<sup>m</sup>. (2 peintures *Détaille et plafond Galand*). M. à p. 400000 fr. Adj. Ch. Not. 14 mars. M<sup>re</sup> GIRARDIN et **Champetier de Ribes**, 8, r. S<sup>te</sup>-Cécile. N.

**VENTE** au Palais, le 15 mars 1911, à deux heures, en deux lots : 1<sup>er</sup> **IMMEUBLE A PARIS RUE SAINT-MARTIN, N° 151**

Revenu brut : 9.200 francs environ **Mise à prix : 70 000 francs** 2<sup>o</sup> **IMMEUBLE A PARIS, RUE FONTAINE-AU-ROI, N° 46**

Contenance : 751 mètres environ. Revenu brut : 10 700 francs environ. **Mise à prix : 80 000 fr.** S'adresser à M<sup>re</sup> **Vernier**, avoué, CHARNEAU, avoué et BRÉCHEUX, notaire à Paris. N.

1<sup>o</sup> **Cob**, trott. d'amat., 6 a., 1<sup>m</sup>55, pap. 1<sup>er</sup> ordre com. train (1'45" s. route), actions, fond, cachet. Idéal att., mont., sage, doux, sûr partout. Fer<sup>t</sup> merveill. poney tonneau ou selle p<sup>r</sup> Paris. 2.000 f. — 2<sup>o</sup> **J<sup>t</sup> noire**, 4 a., 1<sup>m</sup>52, pl. ordin<sup>re</sup> mais parf. partout. 1.000 f. Les 2 t. gar. Larges essais. — Ecole Dressage, Morlaix. 721

A vendre : **Gros sauteur** de concours, gagnant en 1910 sous 75 kilos. Toutes facilités d'essai. — Cap. Poidebard, 28, avenue Elisée-Reclus, Paris. 724

Pour le Concours, deux grosses sauteuses : 1<sup>o</sup> **Jument** pur sang, alezane, 6 ans, 1<sup>m</sup>62. — 2<sup>o</sup> **Jument** 3/4 sang. 6 ans, 1<sup>m</sup>64. Saines, nettes, passibles de commission. — Mast, 22, avenue du Polygone, Vincennes. 730

A vendre, dernier prix 1.750 fr. : Magnifique **hunter irlandais** pie, à longue queue, 5 ans, 1<sup>m</sup>58, sauteur remarquable, monté régulièrement en dame, excellent caractère. s'attelle seul et à deux, essai à volonté. — Château de Gras-Avernas, par Avernas, province de Liège (Belgique). 732

**Irlandais noir**, 1<sup>m</sup>64. 6 ans, sain, net, fort, ossueux, monté et conduit par dame, vite, brillant, 20 kil. à l'heure, peur de rien, toutes garanties. 1 500 fr — Comte Alain de Goulaine, lieut<sup>ant</sup> sous-écuyer à l'école de Saumur. 733

**Bel alezan**, 7 ans, 1<sup>m</sup>65, vite aux 3 allures, grand fonds, sage, sain, net, vigoureux, adroit, bon cheval de chasse, beau modèle,



membre, charpenté, queue longue. s'attelle. Vendu 1.800 fr. en toute garantie. — Stévens, Château Trinité, Beaulieu, St-Maurice-les-Charencey (Orne). 731

**Jument grise**, 7 ans, 1<sup>m</sup>65, barbe, mais modèle d'irlandais. Délicieuse en dame, souple, facile et sûre, 3 bonnes allures. très bonne sauteuse de chasse, a été attelée, conviendrait pour raid officiers de réserve, toutes garanties et papiers. Prix : 1 600 fr. — Ecrire C<sup>te</sup> L. d'Havrincourt, château de Tourmauville, par Evreay (Calvados). 734

**Etalon anglo-arabe**, 4 ans, autorisé, par Hamlet, p. s. arabe, et Trufaldine, demi sang anglo-arabe, par Nervi, p. s. anglo arabe. — Haras de St-Laurent, par Port-Sainte-Marie (L.-et-G.). 738

**Fox-terriers** poil dur et ras, très hautes origines, à céder prix modérés, excès nom-

bre. — Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret (Seine). 37

**Cause auto** : à vendre **très beau coupé** 4, dernier confort, a roulé à peine 10 fois. — Visible S<sup>t</sup>-Quentin Georges Magniez, Harigival-Vendhuile (Aisne). 735

**Vaches bretonnes tuberculines, bidets bretons**. — Bot, vétérin<sup>re</sup>, Pontivy. 712

Une personne ayant des connaissances exceptionnelles en élevage hippique et disposant de prairies de première qualité, dans la région du Centre, prendrait **en pension deux ou trois juments poulinières**.

Des soins tout particulièrement entendus seraient donnés aux poulains. — S'adresser au Bureau du Journal. 729

A vendre une collection complète du *S. U. I.* y compris la première année. — Faire offre, P. B., bureau du journal. 736

## AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et



voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva** !

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.

## PETITES ANNONCES

Songez donc : Souplesse approchant celle de la vapeur. Consommation réduite de 30 % ; Rendement augmenté de 25 % ; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Oudin-Chalandre, 4, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine.

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

*La Corrida*

PARFUM  
ULTRA  
PERSISTANT

PARFUM  
POUDRE  
LOTION  
SAVON

18 PLACE VENDÔME  
PARIS

**ED. PINAUD**

18, PLACE VENDÔME, PARIS

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, P. Monod, directeur.